



# **JEAN L'EVANGELISTE**

## **DANS LE RITE ARMENIEN**

**R. P. Ch. RENOUX**

*O.S.B. (En-Calcat)*

paru dans *Mélanges offerts à Jean Dauvillier*, Toulouse, 1979, p. 725-730

Paris 2004

# Jean l'évangéliste dans le rite arménien

par

**R. P. Ch. RENOUX**

*O.S.B. (En-Calcat)*

Les Latins et les Grecs célèbrent séparément la fête des deux apôtres Jacques et Jean <sup>1</sup>, tandis que le rite arménien les réunit en une unique commémoration fixée au 29 décembre <sup>2</sup>. Cette célébration commune, dont la date n'a jamais varié, remonte aux origines mêmes du rite arménien, héritier direct des usages de Jérusalem tels que nous les percevons, pour la première fois, au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>. Dans les plus anciens livres liturgiques connus, témoins des rites de la Ville Sainte entre 417-439, Jacques et Jean sont en effet associés en une même célébration fixée au 29 décembre <sup>4</sup>. Les deux fils de Zébédée, appelés en même temps à suivre le Christ et si souvent témoins privilégiés d'événements de sa vie, n'étaient pas séparés dans le culte que leur rendait l'Eglise aux origines.

Les lectures bibliques du rite arménien actuel pour l'eucharistie de cette fête font appel à deux traditions. Un premier groupe de textes, le plus ancien, – *Actes* 12,1-11; *Jacques* 1,1-10 ; l'*Jean* 1,1-7 ; *Jean* 21,20-25 – conserve l'ensemble des péripécies qu'on lisait à Jérusalem au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle. Pour faire mémoire de Jean l'évangéliste, les organisateurs du rite hiérosolymitain choisirent, comme pour la fête des autres écrivains bibliques, des passages d'écrits qui lui étaient attribués. Les deux autres lectures – *Actes* 2,1-11 et *Jacques* 1,1-10 – destinées à évoquer l'apôtre Jacques, frère de saint Jean, ne furent jamais lues ensemble dans la liturgie de la Ville Sainte. C'est la lecture de l'*Épître de Jacques*, frère du Seigneur, *Jacques* 1,1-10, qui est la plus ancienne : les rédacteurs du lectionnaire hiérosolymitain, prenant occasion du prénom du saint commémoré, choisirent l'*incipit* du texte biblique attribué à Jacques, frère du Seigneur, possédant le même prénom que l'apôtre, frère de Jean. Cette façon d'utiliser l'Écriture, qui ne trompait sans doute personne, ne fut plus acceptée par la suite et l'on fit appel au passage des *Actes des Apôtres* – *Actes* 12, 1-11 – qui relate la mort de Jacques, frère de Jean. Les lectionnaires hiérosolymitains qui se succédèrent entre le cinquième et le huitième siècle nous font assister à cette transformation <sup>5</sup> ; le rite arménien actuel, témoin des évolutions successives du rite de Jérusalem, a conservé les deux péripécies.

Quant au deuxième groupe de lectures de la liturgie eucharistique – *Sagesse* 7, 21-24 et *Jérémie* 16, 16-21 – lues avant *Actes* 12, 1-11, elles n'apparaissent pas encore dans les lectionnaires du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle <sup>6</sup>, mais elles sont entrées dans les livres liturgiques arméniens imprimés <sup>7</sup>. Le choix d'une péripécie du livre de la *Sagesse* qui évoque l'Esprit dont l'apôtre Jean fut rempli, et d'un passage du prophète Jérémie faisant allusion aux pêcheurs, répond sans doute aux règles du rite arménien actuel de toujours associer la lecture de l'Ancien Testament à celle du Nouveau.

---

<sup>1</sup> Dans le rite latin, l'apôtre Jacques est commémoré le 25 juillet et Jean l'évangéliste, le 27 décembre. Dans le rite byzantin, la fête de Jacques est placée au 15 novembre et celle de Jean au 26 septembre (cf. N. NILLES, *Kalendarium Manuale utriusque Ecclesiae Orientalis et Occidentalis*, (Eniponte, 1897, tome II, p. 629-630).

<sup>2</sup> Cf. le *Tonac'oyc'* (= *ordo*) édité à Jérusalem en 1915, p. 299-557. Quand le 29 tombe un dimanche, un mercredi ou un vendredi, la fête est omise conformément aux principes qui règlent le calendrier arménien (cf. Ces. TONDINI DE QUARENGHI, *Notice sur le calendrier liturgique de la Nation Arménienne*, dans *Bessarione* X (1906), p. 273-294).

<sup>3</sup> Ch. RENOUX, *Liturgie arménienne et liturgie hiérosolymitaine*, dans *Liturgie de l'Eglise Particulière et Liturgie de l'Eglise Universelle (Bibliotheca Ephemerides Liturgicae, Subsidia, 7)* Roma, 1976, p. 275-288.

<sup>4</sup> Cf. notre édition du *Lectionnaire arménien (Patrologia Orientalis, t. 36, fasc. 2, Turnhout, 1971, p. 373)*. Le calendrier syriaque de 411 (*Breviarium Syriacum*, éd. Mariani, Romae, 1956, p. 27) connaît lui aussi une unique mémoire, mais elle a lieu le 27 décembre.

<sup>5</sup> Cf. A. RENOUX, *Le Codex Arménien Jérusalem 121, (Patrologia Orientalis, t. 35, fasc. 1, p. 103-106 ; t. 36, fasc. 2, p. 372-373 ; t. 48, fasc. 2, p. 227)*, Turnhout, 1969 et 1971.

<sup>6</sup> Cf. A. RENOUX, *Les lectures bibliques du rite arménien : de la Pentecôte à Vardavar*, dans *Mélanges Liturgiques offerts au R.P. Dom Bernard Botte o.s.b.* Louvain, 1972, p. 479-481.

<sup>7</sup> *Mštnjenawor Parzatomar Aliwsakeal Šaradasut'eamb Amenayn (ordo des lectures)*, Venise, 1782.

Les textes hymnodiques de cette fête, le *canon* dont nous donnons ci-dessous la traduction, ne font aucune allusion à ces deux péricopes, alors qu'ils renvoient constamment au premier groupe de textes tirés d'écrits attribués au quatrième évangéliste. Comme pour la plupart des canons de l'hymnaire, il est impossible, en raison de l'absence de manuscrits anciens, de préciser l'origine des strophes rythmées du canon des apôtres Jacques et Jean. La première pièce, l'*Orhnut'iw'n*, aurait été composée par Nersès Snorhali<sup>8</sup>, patriarche de l'Église Arménienne de 1102 à 1173 ; le reste du canon serait antérieur à cette date<sup>9</sup>.

Les noms donnés aux diverses pièces proviennent, à peu près tous, de la place qu'elles occupent dans les Heures de l'Office divin. L'*Orhnut'iw'n* (= *bénédictio, louange*) est chantée aux vigiles après un groupe de psaumes. A l'office du matin, le *Harc'* (= *des pères*) vient après le *Cantique des trois jeunes gens* (*Béni sois-tu, Dieu de nos pères...*) ; le *Olormea* (= *miserere*), après le *Psaume* 50 ; le *Ter Yerknic'* (= *Seigneur du haut des deux*), après le *Psaume* 148-150 ; le *Mankunk'* (= *enfants*), après le *Psaume* 112<sup>10</sup>. La traduction proposée ci-dessous est faite d'après le *Kargaworut'iw'n hasarakac' alotic'* (*Ordo des Prières Communes*, équivalent du Bréviaire latin) édité à Venise en 1898. Nous n'avons pas traduit cependant les strophes, provenant d'autres *canons*, qui furent ajoutées à l'*Orhnut'iw'n* à partir du XIV<sup>e</sup> siècle vraisemblablement ; ce textes n'ont rien à voir avec le *canon* primitif<sup>11</sup>.

#### ORHNUT'IWN

Celui qui par essence, grâce à sa génération éternelle du Père, est toujours Fils de Dieu<sup>12</sup>, les fils du tonnerre<sup>13</sup> l'annoncèrent<sup>14</sup> et le manifestèrent aux fils des hommes, mystère caché.

Le Verbe sans commencement<sup>15</sup>, qui commença par la Vierge, est apparu sur terre dans la chair<sup>16</sup> ; les hérauts du Verbe de vérité le virent<sup>17</sup>, et le firent connaître à l'univers, Dieu et homme.

Le Verbe de Dieu s'est réellement uni à une chair<sup>18</sup>, tout en demeurant inchangé en son essence ; les fils du tonnerre le virent de leur propres yeux et proclamèrent en tous lieux le Verbe fait chair<sup>19</sup>.

Toi, l'incorporel (né) du Père, tu as pris chair de la Vierge<sup>20</sup>, Verbe incarné, l'Inaccessible, dont les fils du tonnerre touchèrent le corps<sup>21</sup> et ils annoncèrent à l'univers la bonne nouvelle de la Vie<sup>22</sup>.

Tu as voilé aux créatures ton invisible (et) insaisissable lumière<sup>23</sup> dans les limites d'un corps que les fils du tonnerre virent resplendissant de lumière sur la montagne<sup>24</sup> ; et ils furent purifiés par l'ineffable vision de la Lumière glorieuse.

#### HARC'

<sup>8</sup> G. AVEDICHIAN, *Bac'atru't'iw'n Šarakanac'* (explication des textes de l'hymnaire), Venise, 1814, p. 134.

<sup>9</sup> N. TER-MIKAELIAN, *Das armenische Hymnarium. Studien zu seiner geschichtlichen Entwicklung*, Leipzig, 1905, p. 43.

<sup>10</sup> Le canon est incomplet : le *Mecac'usc'eē* (= *magnificat*) chanté à l'office du matin après les cantiques évangéliques (de la Vierge, de Zacharie et de Siméon), le *Čašu* chanté au début de la liturgie eucharistique, et l'*Hambardji* (= *j'ai élevé*) chanté aux Vêpres après le *Psaume* 120, sont empruntés à d'autres canons.

<sup>11</sup> Voir A. RENOUX, *L'hymne de l'Office nocturne du rite arménien dans la grande semaine*, dans *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, 1968, p. 115-126.

<sup>12</sup> Cf. 1 *Jean* 5,1,5.

<sup>13</sup> Cf. *Marc* 3,17.

<sup>14</sup> Cf. 1 *Jean* 1,2-3.

<sup>15</sup> Cf. *Jean* 1,1 ; 1 *Jean* 1,1.

<sup>16</sup> Cf. 1 *Jean* 4,2.

<sup>17</sup> Cf. 1 *Jean*, 1,1-2.

<sup>18</sup> Dans la christologie des Églises non-chalcédoniennes, l'Incarnation est exprimée en termes d'union du Verbe et de son humanité, désignée souvent par le nom de *chair* (σάρξ), rappelant le texte johannique *caro factum est*.

<sup>19</sup> Cf. *Jean* 1,14.

<sup>20</sup> Cf. *Galates* 4,4.

<sup>21</sup> Cf. 1 *Jean* 1,1.

<sup>22</sup> Cf. 1 *Jean* 1,2.

<sup>23</sup> Cf. 1 *Jean* 1,9.

<sup>24</sup> Cf. *Matthieu* 1,7.2.

Toi qui as tout créé <sup>25</sup> du néant et qui as façonné l'homme pour l'immortalité à l'image de ta divinité <sup>26</sup>, nous te bénissons, Dieu de nos pères <sup>27</sup>.

Celui que la séduction du diable fit tomber dans la mort <sup>28</sup>, tu l'as relevé dans sa gloire primitive grâce à ta venue dans le monde ; nous te bénissons, Dieu de nos pères.

Toi qui as appelé l'univers à la vraie foi grâce aux apôtres que tu t'es choisis, et qui as désigné comme prédicateurs de l'évangile les fils du tonnerre, nous te bénissons, Dieu de nos pères.

*Bénissez le Seigneur et exaltez-le éternellement.*

Celui qui rendit plus forts les saints apôtres selon leur propre désir, et qui les invita au royaume des cieux, bénissez-le.

Celui qui accueillit dans la vie incorruptible les bienheureux (et) saints apôtres et qui les admit dans le paradis de lumière, bénissez-le.

#### OŁORMEA

Les fils du tonnerre, qui annoncèrent le Verbe de vie sorti du Père, invitèrent aussi l'univers à louer la Sainte Trinité ; grâce à leur intercession, aie pitié de nous, Fils de Dieu.

Verbe qui as pris chair de la Vierge, les prédicateurs de l'évangile (te) virent ; ils annoncèrent au monde la venue du Fils unique ; grâce à leur intercession aie pitié de nous, Fils de Dieu.

Ils acceptèrent avec toi les souffrances et la mort <sup>29</sup> pour communier à ta gloire, Seigneur, lors de ta venue ; grâce à leur intercession aie pitié de nous, Fils de Dieu.

#### TER YERKNIC'

Mon esprit se hâte auprès de toi <sup>30</sup>, ô Dieu, qui par tes saints apôtres as fait briller dans le monde la lumière de ton commandement. A cause d'eux fais-nous revivre.

Remplis de la grâce de l'Esprit Saint et élevés au-dessus de la voûte des cieux, ils eurent connaissance de l'ineffable essence de ton Fils Unique ; ils portèrent au monde la bonne nouvelle de l'évangile. A cause d'eux fais-nous revivre.

Les fils du tonnerre, pleins de force, furent capables d'accepter la coupe des souffrances de ton Fils Unique et de s'asseoir à (sa) droite <sup>31</sup>. A cause d'eux fais-nous revivre.

#### MANKUNK'

Toi qui (vivant) dans une lumière sans ombre reçus la source de la grâce <sup>32</sup>, ô bienheureux maître Jean, et qui dans ta merveilleuse beauté fus agrégé à l'heureux groupe des apôtres, implore du Seigneur le pardon de (nos) fautes.

Toi qui fus embrassé, ô merveille, par le visage du Christ <sup>33</sup>, la Lumière inaccessible, et qui fus purifié comme l'or placé dans le feu <sup>34</sup>, tu es apparu orné de lumière au milieu des saints comme le soleil parmi les astres. Implore du Seigneur le pardon de (nos) fautes.

Toi qui bus à la source de vie le jaillissement de la grâce, et qui parvins avec les ailes de l'Esprit jusqu'à l'Inconnaissable, tu as annoncé le Fils consubstantiel du Père coéternel. Implore du Seigneur le pardon de (nos) fautes.

---

<sup>25</sup> Cf. *Ephésiens* 3,9.

<sup>26</sup> Cf. *Sagesse* 2,23.

<sup>27</sup> *Daniel* 3,52. Après chacune de ses strophes et entre la troisième et la quatrième, le *Harc'* comprend toujours un fragment du *Cantique des trois jeunes gens* dont le chant précède à l'office du matin.

<sup>28</sup> Cf. *Sagesse* 2,24.

<sup>29</sup> Cf. *Matthieu* 20, 22.

<sup>30</sup> Cf. *Psaume* 62,2.

<sup>31</sup> Cf. *Matthieu* 20,21-23.

<sup>32</sup> Cf. *Jean* 19,25-27.

<sup>33</sup> Cf. *Jean* 13,25 ; 21,20.

<sup>34</sup> Cf. *Ecclésiastique* 2,5.